

Déclaration liminaire des représentants SNUipp/FSU du personnel CAPD du 16, 17 et finalement 20 juin 2011

Nous siégeons à cette CAPD qui n'a plus de paritaire que le nom avec beaucoup de colère et d'indignation. Nous tenons par ailleurs à vous faire part d'un réel sentiment d'écoeurement, que nous partageons avec les très nombreux collègues qui nous contactent avec inquiétude depuis quelques semaines.

Visiblement, monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous n'êtes pas au fait des réalités de la vie dans les écoles et vous méconnaissiez l'organisation que suppose autant de report de dates : cela n'est pas sérieux !

Nous avons déjà fait face, tout au long de cette année scolaire, à une valse des dates qui a causé des changements extrêmement difficiles à gérer... Deux modifications en fin d'année, c'est inadmissible. Cela ne sert ni l'institution, ni les familles et devient préjudiciable à nos élèves.

Nous n'avons jamais vécu cela auparavant et nous regrettons ce fonctionnement en contradiction avec l'attachement au service public et à son intérêt que vous revendiquez si souvent.

Nous avons reçu, le 9 juin, la liste des 139 enseignants ayant demandé un temps partiel de droit ou sur autorisation et ayant été reçus par leur IEN. Ce document est inexploitable pour assurer la défense de nos collègues dans la mesure où il n'est pas accompagné d'un document qui présente le nombre de temps partiels acceptés de droit et sur autorisation. Nous ne concevons pas notre participation aux instances paritaires comme simple écoute des informations que vous daigneriez nous transmettre. Nous sommes attachés à un traitement équitable de tous les enseignants du département. Aussi, pour étudier les propositions que vous faites et intercéder pour nos collègues nous devons avoir tous les documents nécessaires et ne pas découvrir les éléments en séance. Mais peut être les décisions sont elles déjà prises ?

Vous faites peu de cas du paritarisme et vous nous empêchez volontairement de faire le travail pour lequel près de 70% des enseignants de ce département nous ont élus. La CAPD ne semble être pour vous qu'un obstacle réglementaire obligé.

Nous vous avons adressé un courrier, le 16 juin pour vous demander de ne pas reporter au 1^{er} juillet le groupe de travail initialement prévu le 30 juin.

Il nous semble inconcevable de ne pas être dans nos écoles le dernier jour de classe. Par ailleurs, quand les enseignants affectés le 1^{er} juillet vont-ils pouvoir se rendre dans leur école et quand vont-ils contacter les équipes pour préparer dans de bonnes conditions la rentrée ? Où, dans de telles conditions, placez-vous l'intérêt du service auquel vous semblez attaché uniquement lorsqu'il vous arrange ?

Le problème sera d'ailleurs le même pour les PES qui, contrairement à ce qui avait été annoncé lors de la dernière CAPD du 31 mai 2011, ne connaîtront pas le niveau de classe qu'ils auront à la rentrée.

Nous souhaitons, dans l'intérêt du service, de nos élèves et des enseignants, que notre juste demande soit entendue et que cette réunion se tienne avant le dernier jour de l'année scolaire.